

Magog offre une subvention de 5 000 \$ à Laser EBP

Magog, le 14 août 2019 – Le conseil municipal de la Ville de Magog a accepté de verser une subvention de 5 000 \$ à l'entreprise Laser EBP. Cette subvention est accordée selon les règles de la Loi sur les compétences municipales.

Effectuant de la découpe laser en feuille et du pliage, Laser EBP a été fondée en 2018 pour compléter l'offre de deux entreprises déjà installées à Magog, soit PPC Magog, spécialisée dans la peinture en poudre électrostatique, ainsi que Précinox Métal, spécialisée en conception et fabrication de pièces en tout genre à partir d'acier, d'acier inoxydable et d'aluminium. Ce projet représente jusqu'à maintenant un investissement de 268 000 \$.

D'ici un an, la jeune entreprise prévoit investir entre 800 000 \$ et 1 000 000 \$ pour l'acquisition d'une nouvelle unité de découpe laser, et d'ici deux ans, elle prévoit investir 800 000 \$ pour la construction d'un nouveau bâtiment de 10 000 pieds carrés, ce qui permettra l'embauche de 6 à 8 employés.

La mairesse de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm, se dit heureuse qu'une troisième entreprise vienne compléter l'offre de service de PPC Magog et de Précinox Métal. « L'arrivée de Laser EBP permet la mise en place d'un service clé en main à Magog, et ce, dans un domaine très spécialisé. Des emplois de qualité seront également créés, ce qui ne peut qu'être vu que de manière positive », fait-elle valoir.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

